

Le Centre Hospitalier Dr TECHER de Calais recrute

Un médecin coordonnateur

Pour ses EHPAD La Roselière et Le Château des Dunes.



Rattaché au directeur de l'établissement, le médecin coordonnateur participera à la mise en œuvre du projet gérontologique institutionnel et coordonnera l'organisation générale des soins.

Le médecin coordonnateur aura notamment pour missions de :

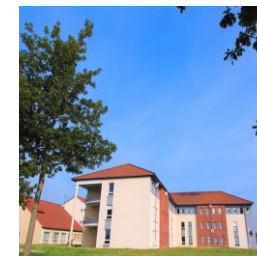
- Participer à l'animation des réseaux de partenaires extérieurs en lien avec l'activité de l'établissement.
- Emettre un avis sur les admissions des résidents.
- Manager, encadrer et contrôler les équipes soignantes sur le terrain.
- Réaliser ponctuellement des formations autour de thématiques auprès des équipes soignantes pour améliorer les pratiques professionnelles
- Elabore et met en œuvre le projet de soins,
- Organise l'intervention des libéraux,
- Evalue la dépendance (GIR et Pathos),
- Veille aux bonnes pratiques gériatriques,
- Préside les commissions gériatriques.
- Assure la coordination du suivi médical des résidents,
- Définit, actualise et pilote le projet médical de l'établissement en collaboration avec les personnels de santé et le directeur d'établissement,
- Etre l'interlocuteur médical de l'établissement pour l'équipe de soin, les intervenants libéraux, familles et résidents,
- Met en œuvre le projet de soin,
- Valide l'état de dépendance des résidents avec le directeur d'établissement et les infirmières,
- Etre le garant de la prise en charge du résident avec qualité et sécurité,
- Participe à la réalisation et à l'actualisation du projet d'établissement et du projet social de l'établissement,
- Assure sa mission de médecin clinicien

LA LISTE N'EST PAS EXHAUSTIVE

Le poste est à pourvoir
dès que possible

CONDITIONS :

Pour postuler à cette offre, vous devez être titulaire d'un diplôme de médecine



EHPAD La Roselière



EHPAD Le Château des Dunes

POUR TOUTE INFORMATION :

Mme Goidin,
Chef de pôle
i.goidin@ch-calais.fr

Mme Golasowski,
Direction aux Affaires Médicales
03 21 46 33 42
c.golasowski@ch-calais.fr